SECTION DU PAS-DE-CALAIS

CHSCT du 14 octobre 2021

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,
Alors que tout semble indiqué que nous sortons de cette période compliquée et que nous pouvons envisager un retour à une situation moins difficile, il nous paraît essentiel de faire le point sur l'évolution des mesures à mettre en place et ce CHSCT est l'instance compétente pour ce bilan.
Les organisations devront remettre le collectif au cœur de nos préoccupations tout en permettant la prise en compte du télétravail qui s'est développé au-delà des espérances du DG avant l'apparition de la crise sanitaire.
Avec ce retour à la « presque normale », et dans le respect des mesures « barrière », il est essentiel que des moments de convivialité puissent retrouver leur place au sein de nos services.
Solidaires Finances est favorable au retour de ces moments de partage, vous l'aurez compris. Il est essentiel, pour maintenir un collectif et un esprit d'équipe, que les agent·es se retrouvent pour partager de bons moments et échanger entre eux·elles alors même qu'il·elles sont sur leur lieu de travail.
La venue du DG a certainement été l'occasion de partager un tel moment. Avez-vous pensé à y convier toutes et tous les agent·es pour qu'il·elles puissent rencontrer et échanger avec leur Directeur Général ? Car en effet il y aurait beaucoup de choses à dire en ces temps de crise, cette crise qui n'est pas seulement sanitaire mais bien plus globale.
Le séminaire organisé pour les A+ de Direction a certainement permis à ceux·elles qui y ont participé, de se retrouver dans un autre cadre, et, outre le fait d'envisager le management sous toutes les coutures, de se connaître différemment et, nous l'espérons, de passer un bon moment entre collègues.
Nous sommes également rassuré·es de savoir que *les «* AGFiP partis en retraite à l'ère des gestes barrières les plus stricts » puissent être honorés, espérons que tous·tes les collègues, parti·es un peu en catimini, auront également droit à ce rattrapage et reviendront partager un peu de temps autour de quelques toasts et boissons avec leurs collègues.
Si cette opportunité est réservée à un indice minimum, peut-on savoir à quel niveau celui-ci est fixé.

Puisque nous en sommes à évoquer le point d'indice, pense t-on enfin à une revalorisation ?
A force de vouloir faire de la gestion budgétaire on en arrive à faire des choix économiques aberrants.
La crise de la COVID nous a montré, alors que nous étions tous·tes inquiet·ètes pour la santé de nos proches, et de nos concitoyen·ennes en général, combien les choix budgétaires faits dans les hôpitaux pouvaient avoir des conséquences néfastes.
Nous avons espéré un monde d'après où nos gouvernant·es auraient tiré des enseignements des difficultés rencontrées et envisagé l'avenir en modifiant leurs plans. Nous sommes déçu·es de constater que tout repart à grande vitesse avec pour seul objectif de rattraper le temps perdu, et sans aménagements ni ménagements envisagés sur la base de ce que la COVID nous a appris. Les économies faites en supprimant des lits et des hôpitaux sur des communes où ils n'étaient pas suffisamment fréquentés, étaient-elles suffisamment conséquentes ? Le sont-elles vraiment lorsqu'on les compare aux choix faits dans les hôpitaux ? Au coût du confinement ?
Les politiques budgétaires successives envisagent les dépenses publiques comme susceptibles d'être restreintes pour permettre des économies conséquentes. La DGFiP n'est plus considérée comme une administration qui remplit les caisses de l'État tout en étant attentive à prévenir et combattre la fraude mais comme un réservoir à emplois à supprimer, tout en prétendant que ces tailles massives dans les effectifs permettront de rendre un meilleur service au public.

SECTION DU PAS-DE-CALAIS

CHSCT du 14 octobre 2021

DECLARATION LIMINAIRE

Les petits postes sont supprimés, et les agent·es resserré·es dans des services à taille inhumaine. Le prétexte d'améliorer leurs conditions de travail et de continuer leurs missions dans un cadre plus propice où il·elles pourront enfin poser des congés voire partir en retraite sans craindre de laisser leurs missions en déshérence, ne trompe personne. Il·elles ne retrouvent pas « leurs » missions, ne voient pas leurs conditions de travail s'améliorer et continuent à s'inquiéter des suppressions d'emplois et des projets d'avenir faits pour leur administration.
Puisque nous sommes réuni·es en CHSCT, nous allons débattre sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail et nous apprécions de pouvoir toujours le faire en bénéficiant d'un budget qui nous permet de gérer les situations d'urgence qui ne peuvent plus être prises en compte alors que la DDFiP ne dispose plus de crédits relativement tôt dans l'année. Espérons que ce budget permettra de doter les géomètres de matériel, puisque cette dépense ne peut apparemment pas être envisagée sur les crédits DDFiP. Espérons également que les collègues du PCRP de Bruay pourront obtenir des bureaux en remplacement des tables qui leur ont été attribuées en attendant.
Nous nous inquiétons également de l'état de nos bâtiments où des services sont regroupés en utilisant tous les espaces disponibles. Nous avons souvent évoqué des sites multi-services dans cette instance et avons souvent dû y engouffrer une partie du budget CHSCT. A ce jour, sur certains sites nous entendons couler des litres d'eau puisqu'il n'y a pas de budget pour effectuer les réparations nécessaires, nous voyons des agent·es techniques déplacer des ampoules d'un endroit pour en éclairer un autre, des toilettes sont fermées depuis des semaines, et la Direction est également touchée par ces problèmes. Ces désagréments ne sont que des problèmes représentatifs parmi d'autres rencontrés sur l'ensemble des immeubles dans lesquels les agent·es se retrouvent regroupé·es et à l'image de l'administration de demain où le service public souffrira de plus en plus du manque de moyens.
Le message de notre ministre demandant au DG de nous remercier et l'assurant qu'il peut se regarder dans la glace en se félicitant du travail accompli ne suffit pas à rassurer les agent·es qui entendent leurs responsables leur dire qu'il·elles ne savent pas ce qu'il adviendra de leur service après 2024.
Ce message nous permet aussi de constater que notre Ministre est quelquefois « hors des clous » puisqu'il est passible d'amendes, qu'heureusement, il paye !
Nous aurions préféré que cette gratitude s'exprime au travers d'une revalorisation de nos carrières et du point d'indice, un abandon du NRP et une reconnaissance de notre utilité par le maintien de nos services de proximité. Il a peut-être oublié de l'inscrire dans son message, il peut toujours adresser au DG un post-scriptum, qu'il nous transmettra.
Puisqu'on parle de management et de bienveillance, ça serait une bonne façon de nous en apporter la preuve.

Ce Monde d'après dont nous avons souvent parlé, Monsieur le Président, peut encore exister et il peut d'ores et déjà être plus ouvert au dialogue social. En effet avec la crise sanitaire les conditions de travail se sont détériorées dans les administrations publiques, il suffit de lire les études faites sur ce sujet. Pourriez-vous, Monsieur le Président, être le précurseur de ce changement et montrer que le monde d'après sera meilleur et bienveillant comme vous aimez nous le rappeler ? Solidaires Finances sera fier de s'y associer.

Un célèbre journal écrivait : « il est temps de ne pas reprendre comme avant. »

SECTION DU PAS-DE-CALAIS

CHSCT du 14 octobre 2021

DECLARATION LIMINAIRE

L'enquête de Localtis témoigne de la « perte de sens » ressentie pas les agent·es public·ques, celle-ci indique que l'autonomisation de chaque service conduit à ne plus travailler dans un collectif mais également que l'instauration des primes au mérite instaure un esprit de jalousie entre individus et entre services.
L'esprit d'équipe est à développer, il faut repenser le travail des agents vulnérables en les intégrant de manière forte dans les équipes, ce qui n'est pas leur ressenti aujourd'hui. Certain·es qui ont cependant fait l'effort de revenir, se voient proposer un retour au télétravail parce que la place qu'il·elles ont pu trouver ne correspond pas aux critères permettant un retour au bureau dans de bonnes conditions. Le monde d'après se prépare, se réfléchit, s'organise. Le collectif est à développer, pour le bien de tous·tes.
Les formations « stress » au travail ne suffiront pas (même s'il est inenvisageable de s'en passer), c'est toute l'organisation qu'il faut revoir, si l'on veut être une administration de services publics et non une administration gérée comme une entreprise, pour l'intérêt de certain·es au détriment de l'intérêt collectif.
Le CHSCT ne doit pas être une instance qui sert à colmater des gouffres laissés béants mais doit permettre d'améliorer le quotidien des agent·es tout en assurant leur sécurité.

Les représentant·es de SOLIDAIRES Finances

Catherine VERDAUX, *titulaire*

Lionel PAGIE, *suppléant remplaçant Arnaud Vanhoucke Titulaire*